



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 75/2015
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 22 Votants : 24 Procurations : 02

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 01 DEC. 2015

Affiché le : 30 NOV. 2015

L'An deux mille quinze, le vingt-six novembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 19 novembre 2015.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, MALBEC, BERNES, LE GUIRIEC, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, MARQUIER, ARNAL, RIGAUD, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT.

ABSENTS EXCUSÉS : MME GARBIN et M. MARTIN.

ABSENTS : Mme SUZE et MM. FERTE et LACLAU.

PROCURATIONS

Mme FIEVRE
M. ANDUZE

à
à

Mme MAUREL
M. BERNES

SECRETARE : M. BENHADJ a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PERSONNEL - Créations de postes.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir créer un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe et deux postes d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe suite à concours.

Nbre	POSTE	HORAIRE
1	Adjoint Administratif de 1 ^{ère} classe	TC
1	Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe	TC
1	Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe	21/35

Vu l'avis favorable du Comité Technique lors de sa séance du 24 novembre 2015.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- De créer les postes tels que décrits ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 27 novembre 2015

Le Maire,

Lysiane MAUREL

